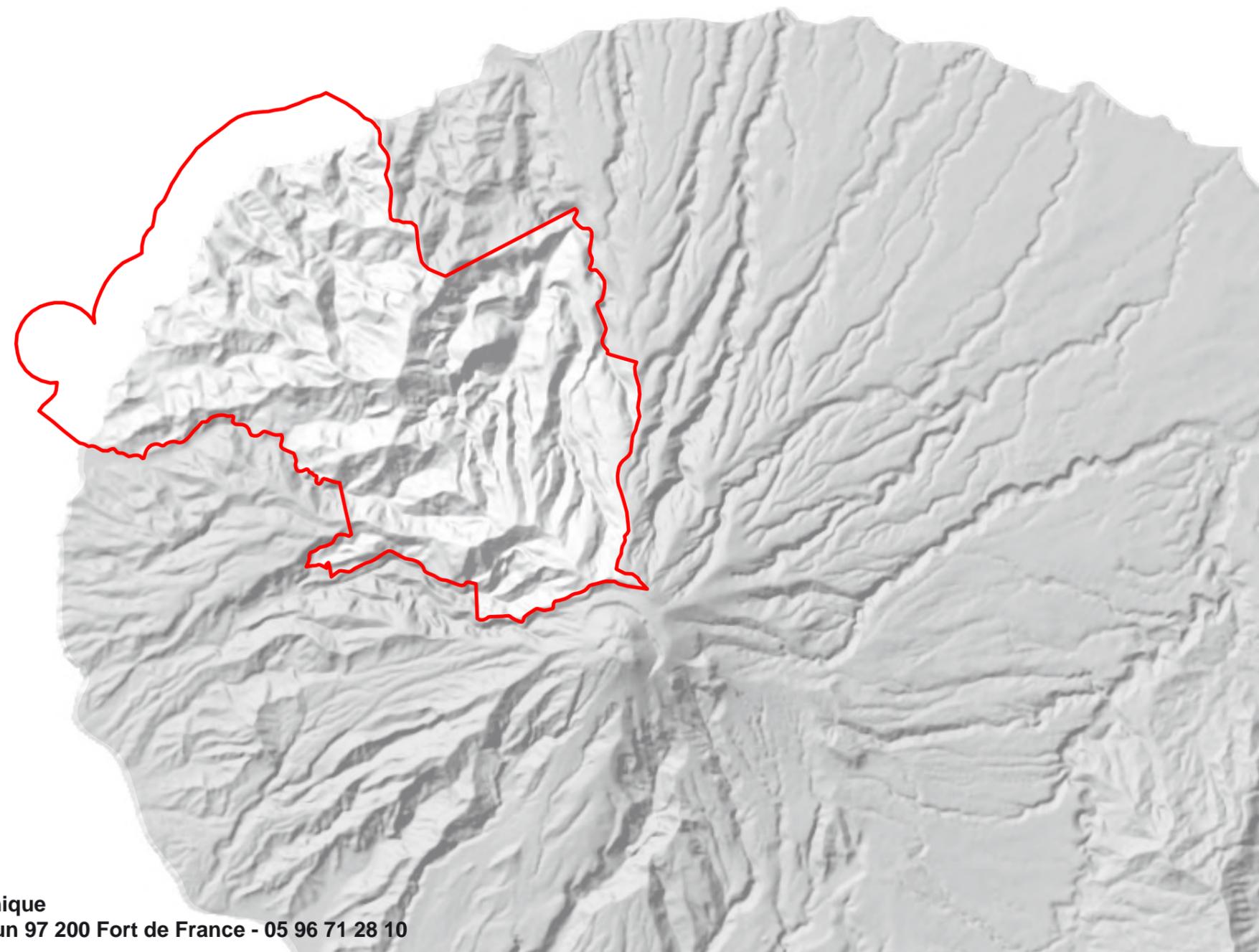


Site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée

Plan de gestion 2011/2018 - décembre 2010



DIREN Martinique
4 bd de Verdun 97 200 Fort de France - 05 96 71 28 10

Sommaire

Introduction générale	2		
Partie I / Analyse de paysagère du site		3	
La montagne Pelée une présence	4		
Le site classé : des milieux forestier à la reconquête d'un territoire	6		
Le site classé : une histoire, un territoire habité	8		
Le site classé : des vallées, bassins versants, espaces de vie, unités paysagères	10		
Les acteurs, les périmètres et les représentations du site classé	11		
Au-delà du site classé : un projet de territoire	12		
Au-delà du site classé : un projet de territoire / schémas de synthèse	13		
Partie II / fiches de gestion du site		14	
Plan de localisation des fiches	15		
Thème 1 : Les arrivées sur le site par Prêcheur		16	
1.1 Séquençage de l'arrivée sur le site par Prêcheur	17		
1.2 Principe de plantations le long de la route départementale entre pointe Lamarre et la Charmeuse	18		
1.3 Principe de plantation des stationnements sur la traversée de Bourg	19		
1.4 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Les Abymes	20		
1.5 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Carrefour de la Marry	21		
1.6 L'Anse Tamarins et départ du sentier Cocoyer	22		
1.7 l'Anse Céron	23		
1.8 Les sentiers d'approche sur le site - Le site d'observation de Grande Savane	24		
1.9 Les sentiers d'approche sur le site - La route de crête de la Garanne	25		
Thème 2 : Les arrivées sur le site par Grand-Rivière		26	
2.1 Organisation des entrées par Grand-Rivière	27		
2.2 L'arrivée sur Grand-Rivière - Le Parking belvédère – Carbet des Caraïbes	28		
2.3 Sentier par Beauséjour, accès à la Montagne Pelée et à la boucle	29		
2.4 Depuis le bourg : les deux sentiers d'approche - l'entrée du sentier vers les planèzes de Beauséjour	30		
2.5 Depuis le bourg : l'entrée du sentier Grand-Rivière - Prêcheur, l'accès à la plage Sinaiï	31		
Thème 3 : Les portes d'entrées sur le site		32	
3.1.1 Par Prêcheur - la Route d'accès à l'Anse Couleuvre	33		
3.1.2 Par Prêcheur - le parking de l'Anse Couleuvre	34		
3.1.3 Par Prêcheur - l'entrée sur le sentier	35		
3.1.4 Par Prêcheur - les ruines de l'Anse Couleuvre	36		
3.2.1 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - la route de Fond Moulin et l'accès à la rivière des Oranges	37		
3.2.2 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les ruines de Fond Moulin	38		
3.2.3 Du Bourg de Grand-Rivière aux ruines de Fond Moulin - les jardins en AOT, les sentiers autour de Fond Moulin	39		
Thème 4 : choix des sentiers à inscrire		40	
4.1 plan général des sentiers	41		
Les sentiers au cœur du site	42		
4.2 Généralités sur les sentiers et le sentier principal	43		
4.3 Maintien de boucles existantes au cœur du site classé	44		
4.4 Création de boucles dans le site classé	47		
Les boucles non retenues	48		
4.5 Aménagement et entretien des points remarquables du sentier principal, articulation entre vallées, fonds de vallées	49		
4.6 Exemple détaillé - le belvédère de la Motte (passage vallée Couleuvre et vallées 3 anses)	51		
4.7 La sécurité au cœur du site	52		
Thème 5 : Les fiches techniques thématiques		53	
5.1 Palettes végétales des arbres de la forêt à utiliser au cœur du site et sur ses entrées	54		
5.2 Palettes végétales des essences horticoles à utiliser sur les entrées et les points d'aménagement	56		
5.3 Fiche technique de plantation des arbres	57		
5.4 Palette de Matériaux	58		
5.5 Signalétiques et Mobilier	60		
5.6 Information sur les sentiers et documents de communication des boucles et sentiers du site classé	61		
5.7 Aménagement et entretien des sentiers piétonniers	62		
5.8 Navettes et arrêts	64		
5.9 Plan de localisation des lieux d'animation potentielle	65		
5.10 Les animations et la valorisation du site, les acteurs, les actions à développer	66		
5.11 Les acteurs de la gestion de terrain	67		
Thème 6 : Les fiches études et recherche		68	
6.1 Mise à jour des tracés des sentiers et localisation des points remarquables (relevés par GPS)	69		
6.2 Etude de fréquentation du site	70		
6.3 Fiche anthropologie sur la connaissance et l'utilisation des végétaux	71		
6.4 Mémoire des paysages	72		
6.5 Etude de la Toponymie	73		
6.6 aire marine protégée	74		
6.7 Faune sur le site	75		
6.8 Les actions de suivi du plan de gestion	76		
Plan de localisation des actions de suivi	78		
Table des documents utilisés	79		

Introduction générale

Situation du périmètre du site classé en Martinique



Cette étude commandée par la DIREN Martinique, a été mise en œuvre par une équipe interdisciplinaire avec l'aide et le suivi des collectivités impliquées, des représentants des services de l'Etat et la contribution active des personnes ressources présentes sur le territoire.

Son objectif était non seulement d'évaluer les actions planifiées et entérinées depuis plus de 10 ans dans le précédent plan de gestion, mais aussi d'aller à la rencontre des acteurs afin de mieux identifier les éventuels dysfonctionnements sur les actions menées.

L'objectif était aussi et surtout de prendre connaissance des projets existants sur le territoire du site classé pour formuler un nouveau plan de gestion en accord avec les attentes et des problématiques du territoire et de ses acteurs.

Pour faire suite au précédent plan de 1999, caduc depuis 2007, la première phase de l'étude avait donc pour but d'évaluer l'effectivité des actions prévues et d'en effectuer un bilan général. (cf document « Bilan du plan de gestion du site classé »)

La particularité du précédent plan de gestion était d'identifier les qualités, potentialités ainsi que les problèmes posés sur le territoire du site classé. L'analyse effectuée à l'époque peut encore utilement être consultée et n'a pas été répétée dans ce plan de gestion.

En revanche, le plan de gestion précédent ne mettait pas suffisamment en évidence sa structuration paysagère et la complexité de ce territoire.

Pour ce nouveau plan de gestion, nous avons privilégié l'approche paysagère comme point d'entrée de l'action sur le site mais aussi comme formulation d'une véritable échelle territoriale d'intervention.

En effet, nous avons constaté tout au long de ce travail et au cours des nombreux échanges que nous avons eu avec les acteurs de ce territoire, la nécessité pour ce nouveau plan d'être un véritable outil d'aménagement et de gestion à l'échelle de l'ensemble du Massif de la Pelée.

De même il s'agissait de faire émerger un regard partagé entre les différents acteurs de ce territoire contrasté et complexe, un moyen de d'articuler les actions menées à l'échelle de la globalité du territoire, sans en omettre les implications locales.

Dans ce document, il s'agit donc de formuler un nouveau plan de gestion tirant les enseignements du précédent et des avis des personnes consultées lors du travail de concertation et de terrain.

Ce plan de gestion du site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée pour la période 2011-2018 s'articule donc comme suit :

- Une approche du territoire basée sur une lecture partagée du paysage
- La définition d'une stratégie globale valorisant les projets en cours et repositionnant le site classé dans son territoire à l'échelle du nord Martinique
- Une nouvelle structuration des fiches basées sur le découpage des unités paysagères.

NB : Le projet d'extension de la Réserve Biologique Intégrale a donné lieu à l'élaboration d'un plan de gestion spécifique par l'ONF. Ce document est essentiellement axé sur des problématiques scientifiques et écologiques. Or, il apparaît que ces deux plans de gestion portent quasiment sur le même périmètre. Ils doivent donc s'articuler et se compléter, afin de mettre en évidence toute la complexité et la richesse présente dans ce territoire singulier.

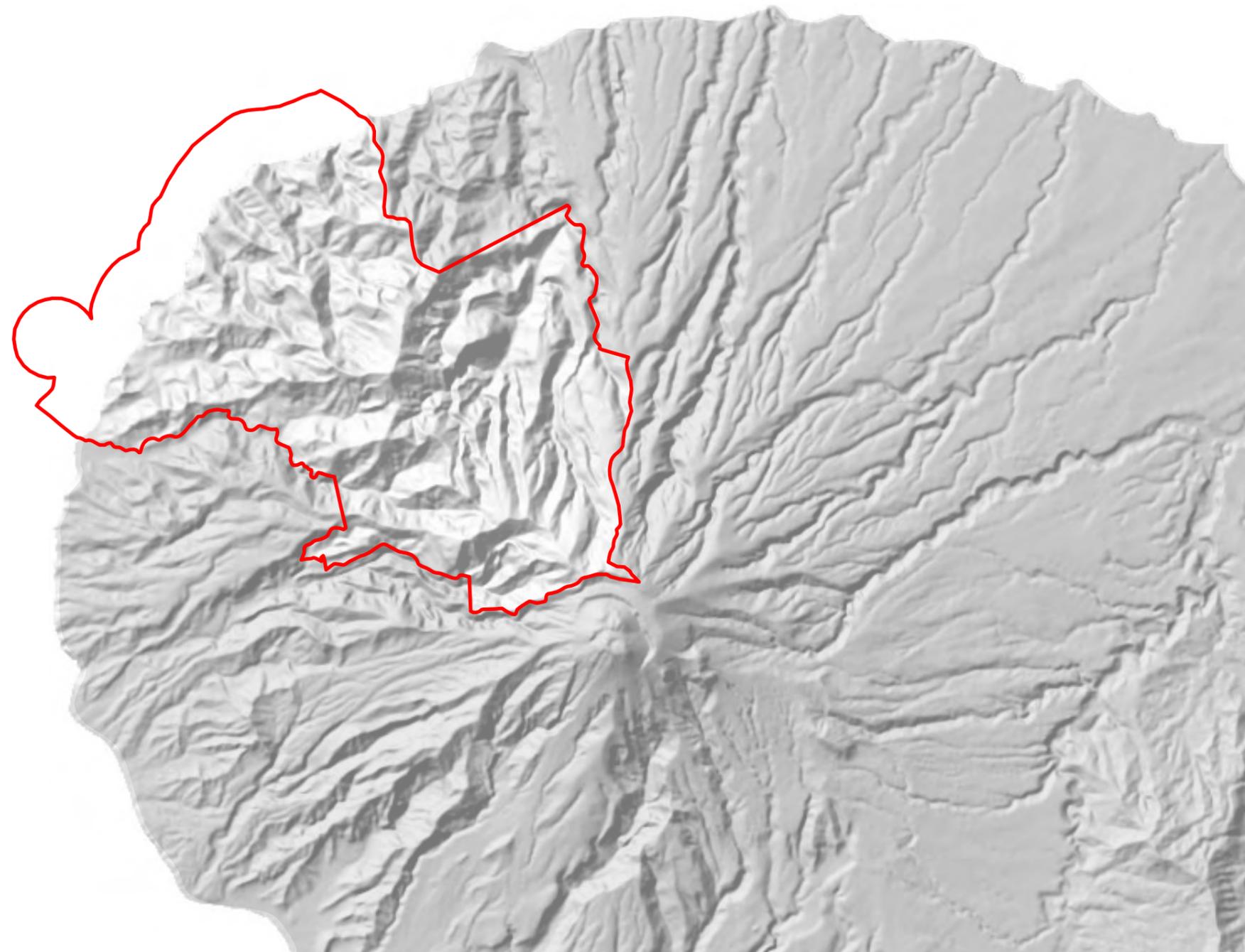
L'ensemble des cartes présentées dans ce document est issu des données DIREN, BD TOPO® ©IGN 2004, BD ORTHO® ©IGN 2000 et 2004 SCAN 25® ©IGN, de cartes anciennes dont la carte Moreau du Temple, de l'analyse des cartes du précédent plan de gestion élaboré par Urbanis Martinique en 1999 et de relevés de terrain effectués entre décembre 2009 et mars 2010

A partir des compléments apportés au diagnostic initial et de la stratégie générale présentée plus haut, cette partie présente et développe l'ensemble des fiches actions organisées selon 6 types distincts.

Chaque type correspond à un objectif précis du projet global et est décliné sous forme de fiche proposant des solutions spatiales et thématiques.

Chacune des fiches se présente sous la forme suivante :

- État des lieux (présentation générale du site et des problèmes soulevés)
- Objectifs (explication générale des intentions)
- Description (développement des actions à entreprendre)
- Maîtrise d'ouvrage envisagée pour la mise en oeuvre de l'action.
- Partenaires (à impliquer dans l'action)
- Financement potentiel (sources potentielles de financement)
- Estimatif
- Échéance
- Priorité





Plan de localisation des fiches

Fiches 1 : Les arrivées sur le site par Prêcheur

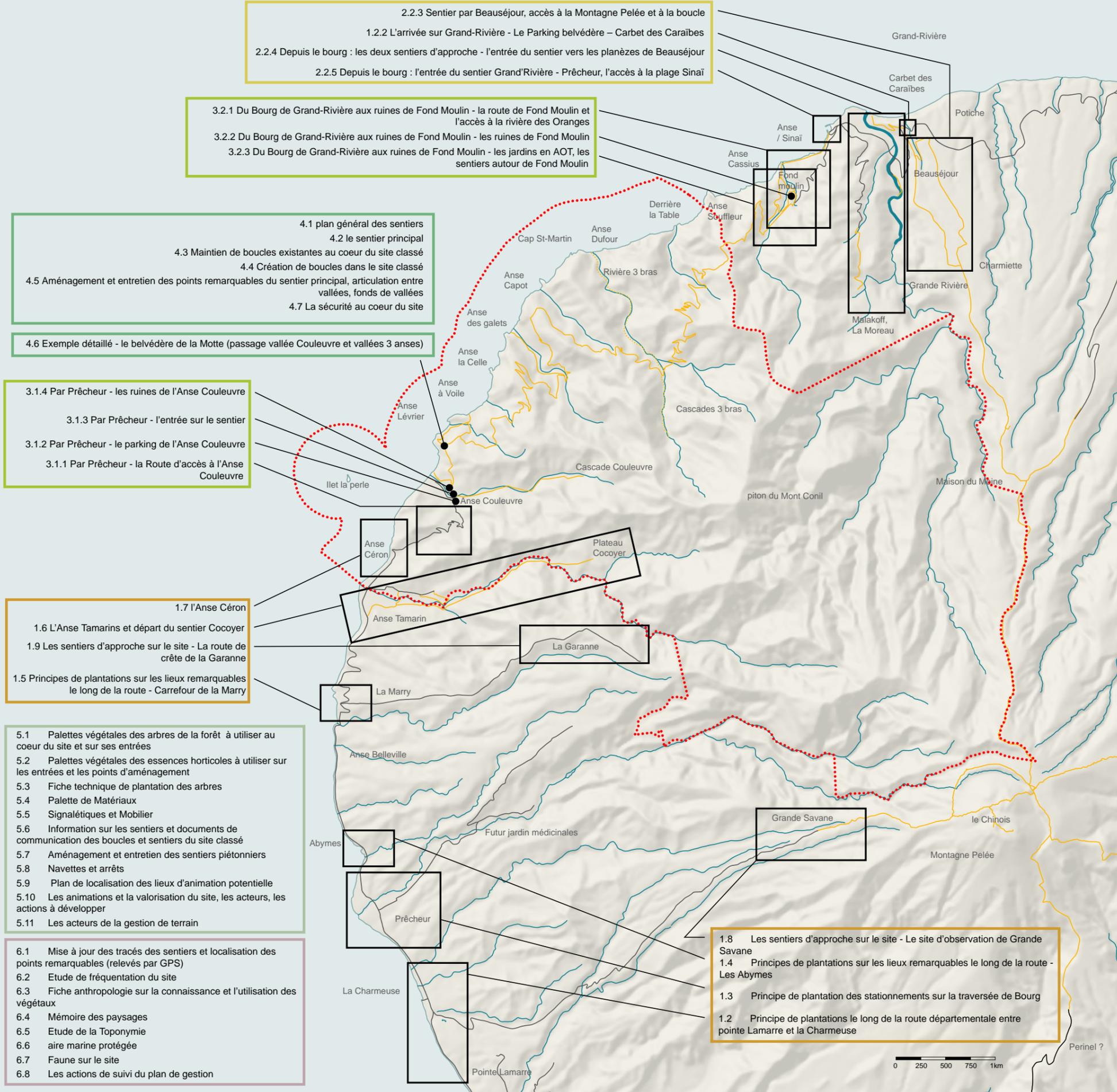
Fiches 2 : Les arrivées sur le site par Grand-Rivière

Fiches 3 : Les portes d'entrées sur le site

Fiches 4 : choix des sentiers à inscrire

Fiches 5 : Les fiches techniques thématiques

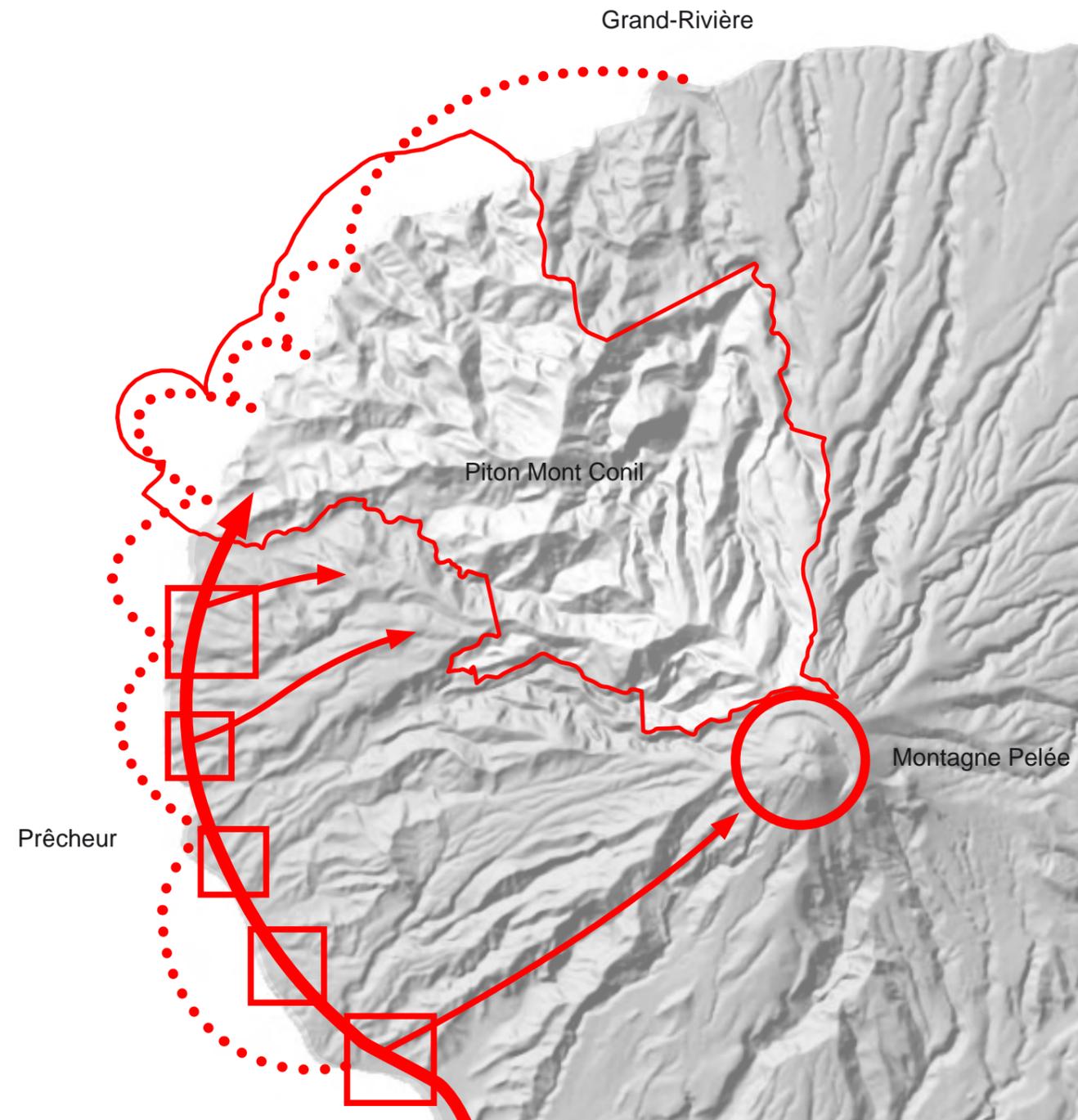
Fiches 6 : Les fiches études et recherche



Site classé des versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée — Plan de gestion 2011/2018

DIREN Martinique — 4 bd de Verdun 97 200 Fort de France — 05 96 71 28 10

atelier de paysage — Alise Meuris, paysagiste mandataire — Léa Dubreuilh, géographe-urbaniste — Alexandre Moisset, paysagiste — Céline Wauquaire, paysagiste — Bernard Davasse, géographe — 16 place Canteloup 33800 Bordeaux — 05 24 07 65 79



THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.1 Séquençage de l'arrivée sur le site par Le Prêcheur



L'arrivée sur Le Prêcheur est très différente de celle sur Grand-Rivière.

Le bourg est structuré le long de la RD10, route côtière qui marque fortement ce territoire.

Le Prêcheur est ainsi une succession de petits quartiers d'habitat, en relation soit avec des anses (La Charmeuse, Anse Belleville), soit avec des mornes (centre bourg du Prêcheur par exemple).

Parmi les points remarquables qui jalonnent la route principale, des carrefours mènent à de très remarquables routes de crêtes en direction du sommet de la Montagne Pelée (Grande Savane, Jardin des Epices).

La présence importante de l'agriculture sur ces deux sites notamment permet de maintenir le milieu ouvert et offre ainsi au promeneur de superbes vues panoramiques sur les vallées (vallée de la Rivière Prêcheur pour Grande Savane, Céron pour le Jardin des Epices).

C'est aussi sur ces routes que l'on a les plus belles vues sur le sommet de la montagne Pelée que l'on peut parfois apercevoir par temps découvert, mais aussi sur l'ensemble des mornes et pitons qui composent le massif du Mont Conil et du Morne Citron.

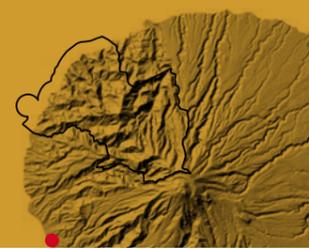
Ainsi, paradoxalement, c'est depuis ces routes, qui ne pénètrent pas dans le site, que l'on peut le mieux percevoir le site dans sa globalité.

La multiplication des points remarquables et des petits quartiers, loin d'être un handicap, offre ainsi à la commune une grande quantité de petits lieux très charmants, mis en réseaux par la RD10 et par les nombreux points d'accostage qui les relient. Ainsi, cette configuration peut permettre à la commune de développer une stratégie d'accès à ces points par la mer, cela permettrait d'élargir ce cabotage à la commune de Grand-Rivière voisine (10 minutes de bateau).

Ceci pourrait donner lieu à l'élaboration d'un contrat de baie entre les deux communes (évoqué par Messieurs Nadeau et Bouquety, maires des communes de Prêcheur et Grand-Rivière, lors du colloque de la DIREN sur les paysages d'octobre 2010)

THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.2 Principe de plantations le long de la route départementale entre pointe Lamarre et la Charmeuse



▲ *Rénovation de l'alignement élargissement de la piste cyclable, mise en place d'une protection de bois*

▲ *Existant*

État des lieux :

L'entrée de la commune du Prêcheur entre Pointe Lamarre et la Charmeuse est marquée par la route «corniche» en pied de falaise d'environ 1km de long qui abouti sur le quartier de la Charmeuse, au carrefour de la route de Grande Savane.

Cette route constitue un point d'appel important à l'échelle du territoire et donc du site classé. Elle est protégée de la houle par des enrochements, et est bordée par un aménagement de type piétons-cyclistes, une rambarde de sécurité en bois et un alignement de flamboyants.

Cet aménagement, réalisé il y a une dizaine d'années, souffre d'un vieillissement prématuré lié aux conditions naturelles du bord de mer, mais aussi de mise en œuvre des plantations et de leur gestion.

Objectifs :

Préserver et valoriser les qualités paysagères de l'entrée de Bourg par une amélioration des plantations existantes, du mobilier urbain et de la signalétique.

Description :

Pour la «route de la Charmeuse»

- Effectuer un état des lieux des arbres existants (phytosanitaire, force et positionnement)
- Renforcement et renouvellement des arbres sur l'alignement en bord d'enrochements
- Application des principes de plantation (cf. fiche technique de préconisations de plantations), plantations en mélange terre pierre avec compost dans des fosses de 1,5 x 1,5 x 2m.
- Allongement de la piste cyclable et extension des protections de bois

Pour le carrefour

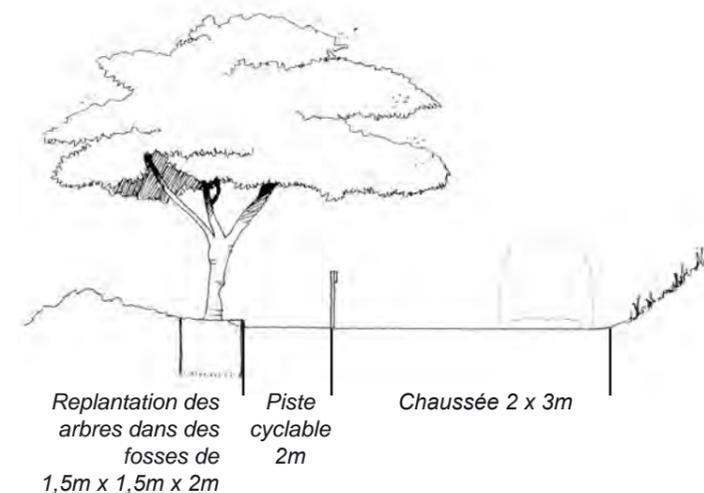
- Maintien et complément d'arbres remarquables sur le carrefour de la Charmeuse, notamment lors de l'aménagement routier du Conseil Général et de la création du rond-point.
- Restauration de l'abri bus de la Charmeuse en vue de la mise en place d'un stop navette
- Remplacement de la signalétique existante et application d'une charte commune de signalisation (cf. fiche technique signalétique)



▲ *Réaménagement du Carrefour, plantation d'arbres repères, plateau de béton sur la traversée, rénovation de l'abri bus, simplification des panneaux signalétiques*

▲ *Existant*

▼ Coupe de principe



Maîtrise d'ouvrage :
Conseil Général

Partenaires :
Commune du Prêcheur

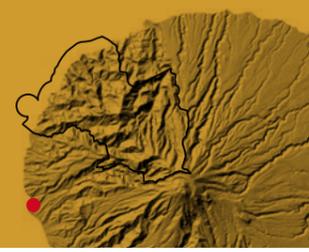
Financements potentiels :
Conseil Général

Echéance : CT

Priorité : 1

THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

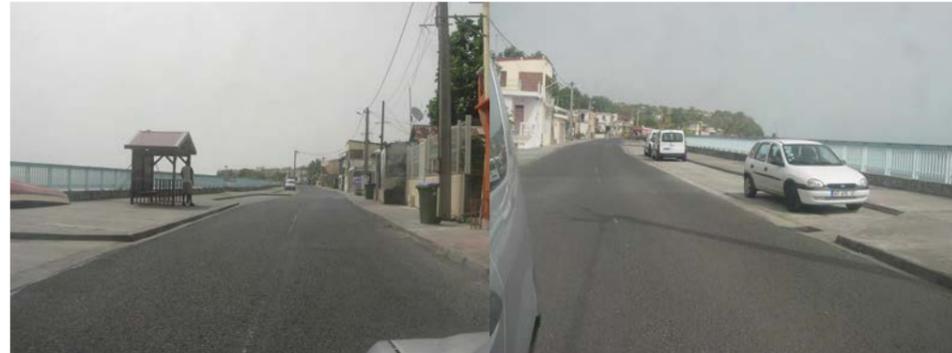
Action : 1.3 Principe de plantation des stationnements sur la traversée de Bourg



Parking de l'embarcadere de la Charmeuse



Parking de la digue de Four à Chaux



Parking derrière le syndicat d'initiative



Parking de la cité solidarité, ravine Akar



Parking du dispensaire



stationnements de l'espace Samboura

État des lieux :

Le bourg du Prêcheur est une étape importante dans l'accès au site. La traversée est remarquable par sa linéarité et son bâti quasi continu, elle l'est aussi par la présence et le rapport visuel à la mer caraïbe, un atout paysager indéniable pour la commune mais aussi facteur de risques et d'érosion marine qui affecte de façon significative le littoral du Prêcheur.

Le bourg du Prêcheur se compose d'une succession de quartiers le long de la route perceptibles lors des franchissements des ravines mais dans l'ensemble il est difficile d'identifier une ou des centralités et de ce fait des points d'arrêts potentiels pour les visiteurs. Les stationnements sont variés et répartis sur l'ensemble de la traversée de bourg, ils sont en revanche rarement ombragés.

Objectifs :

Il s'agit d'améliorer la traversée du bourg en mettant en valeur les qualités paysagères existantes, linéarité du tracé, franchissement des ravines, panoramas sur la mer... Tout en identifiant des points de centralité importants, en lien avec la fréquentation des visiteurs mais aussi pour le cadre de vie des habitants du Prêcheur.

Description :

Suite à l'identification des différentes séquences paysagères de la traversée de bourg, nous avons identifié des sites clés existants ou à créer. Ces lieux de centralités ou d'arrêt devront bénéficier d'une requalification par un aménagement paysager particulier :

- Le parking de la Charmeuse et l'accès au débarcadere
- L'entrée de la cité Solidarité, ravine Akar
- La digue de Four à Chaux
- Le parking du dispensaire
- Les stationnements autour du syndicat d'initiative.

Dans le cadre de cette action, il s'agira d'effectuer un état des lieux :

- des végétaux (positionnement, état phytosanitaire...),
- de la signalétique existante,
- de la qualité du sol,
- du nombre de stationnements,
- des gîtes existants et projetés à valoriser afin d'effectuer des propositions :
- des plantations pour l'ombrage (y compris en réduisant le nombre de stationnements) en conformité avec la stratégie végétale développée par la commune.
- de proposer une signalétique adaptée aux informations touristiques : syndicat d'initiative, jardin ethnobotanique, gîtes...
- de réaliser un projet urbain global de réaménagement du bourg du Prêcheur face au recul du trait de côte.

- Pour le Parking de l'embarcadere de la Charmeuse :
- Nettoyage du parking d'accès à l'embarcadere (épaves, déchets)
 - Plantation d'arbres et d'arbustes coté nord
 - Maintien et valorisation de la perspective dégagée sur la Montagne Pelée dans l'axe de l'embarcadere (limitation des hauteurs de constructions au PLU)

Maitrise d'ouvrage :

Mairie du Prêcheur

Partenaires :

CCNM, CG, DIREN, PNRM

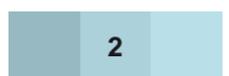
Financements potentiels :

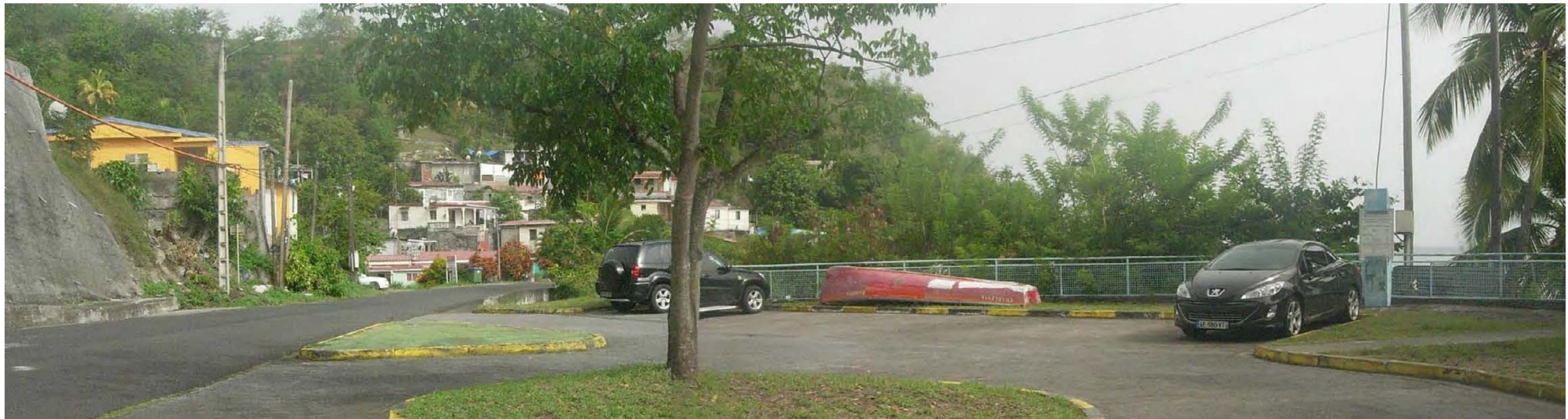
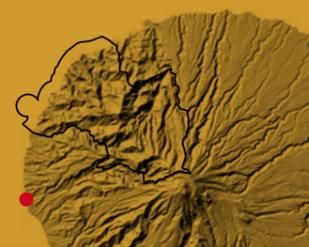
CG, CCNM

Echéance :



Priorité :





État des lieux

Ce quartier en limite du bourg de Prêcheur se caractérise par la présence d'un habitat dense et animé donnant sur la route départementale. Dans la continuité de cette partie linéaire et étroite, il est surtout marqué par une vaste ouverture sur le paysage maritime de l'anse (digue de protection, point de vente du poisson débarcadère, bateaux amarrés...). Ce débarcadère est un lieu important pour le quartier tant d'un point de vue technique (accostage, évacuation...) que pour son potentiel touristique et social (pêcheurs et baigneurs, lieu de rencontre). Aujourd'hui matérialisé depuis la route par une aire de retournement et de stationnement, c'est l'endroit qui a été choisi pour positionner les containers de tri sélectif.

Objectifs

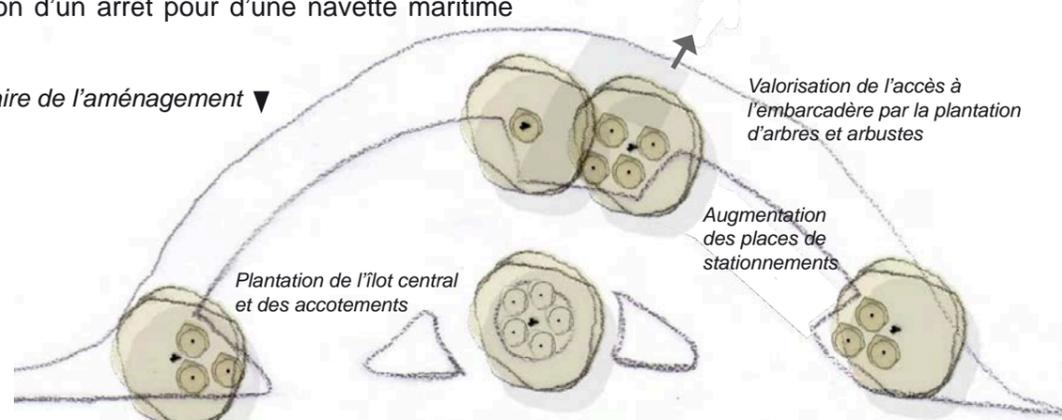
Valoriser le site de l'embarcadère pour ses multiples fonctionnalités (technique et usages) par l'amélioration des qualités paysagères de l'aire de retournement.

Description

- Il s'agit d'effectuer :
- l'état des lieux du site de l'embarcadère y compris les végétaux
 - la plantation d'un arbre et d'arbustes sur l'îlot central de l'aire de retournement
 - le nettoyage du site et évacuation des dépôts encombrants
 - déplacement des containers de tri sélectif
 - augmentation des places de stationnements
 - plantation d'arbustes sur les parties «herbeuses»
 - signalisation d'un arrêt pour d'une navette maritime et routière



plan sommaire de l'aménagement ▼



Maitrise d'ouvrage :
Conseil Général

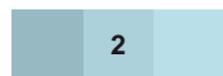
Partenaires :
CCNM, Mairie de Le Prêcheur, DIREN, PNRM

Financements potentiels :
CG, CCNM

Echéance :

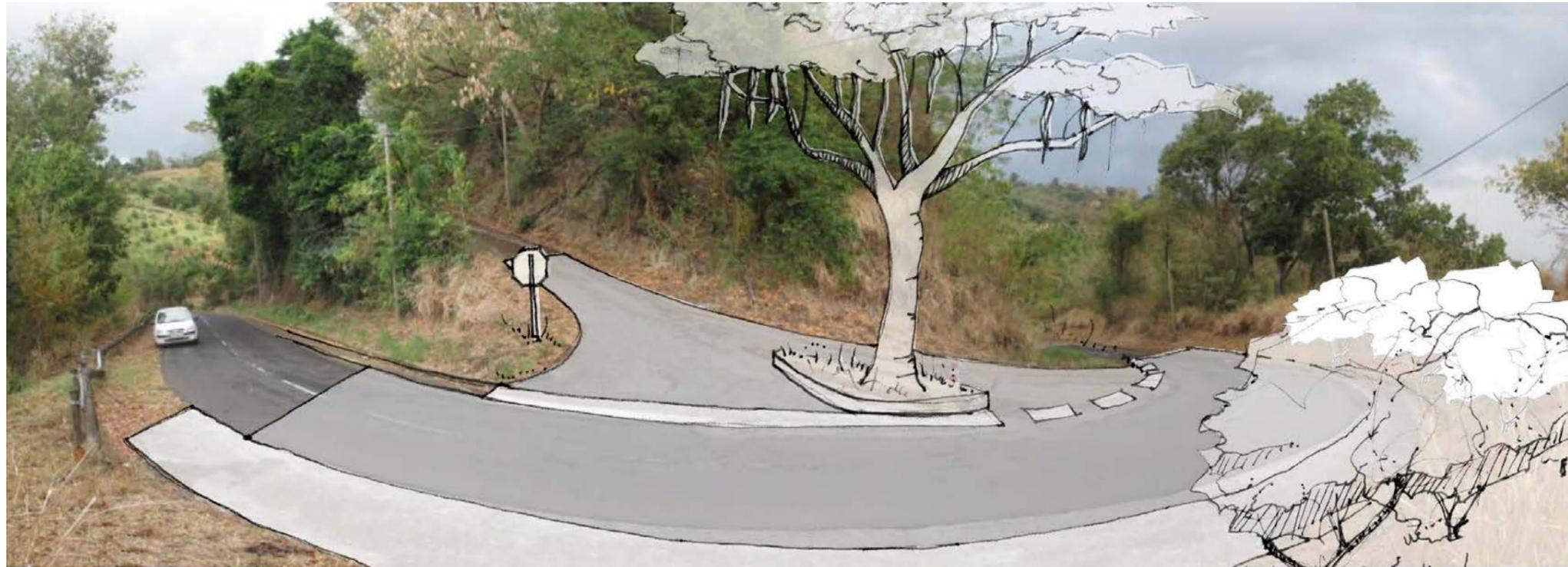
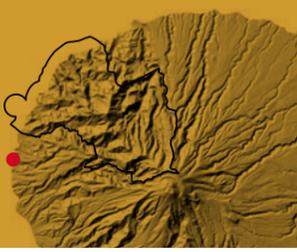


Priorité :



THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

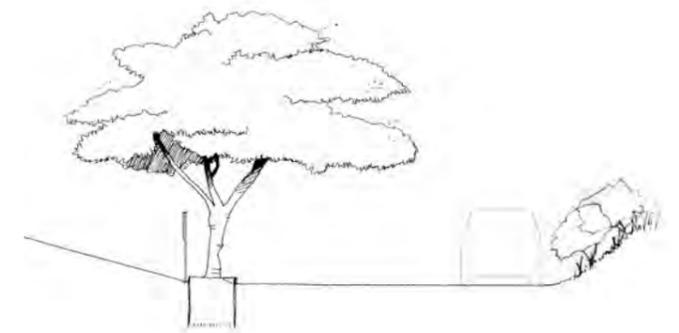
Action : 1.5 Principes de plantations sur les lieux remarquables le long de la route - Carrefour du jardin des épices



▲ Le carrefour planté d'un arbre, le plateau béton rénové, le talus planté d'arbustes



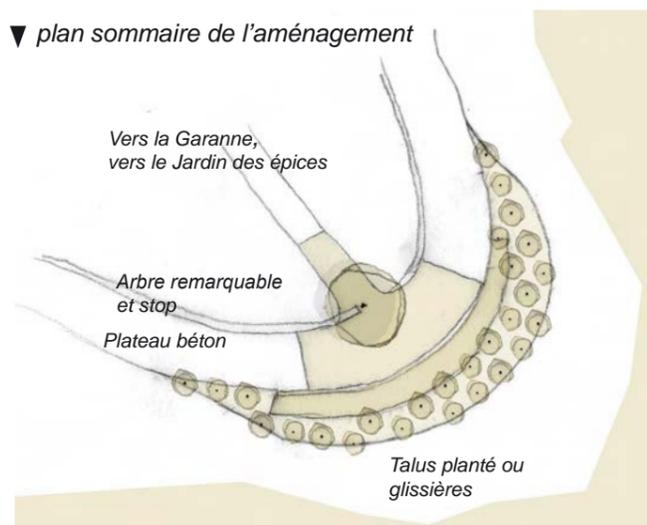
▲ vue sur la route de la Marry, vers les gîtes



▲ Coupe de l'aménagement



▼ plan sommaire de l'aménagement



État des lieux :

Le carrefour de la Marry permet d'accéder à la route du Jardin des Epices, dite de la Garanne et à des gîtes d'étape récemment construits. Cette route est importante, car elle permet d'avoir une vue panoramique de l'ensemble du massif et elle est tout à fait remarquable. Elle permet aussi d'avoir une vue plongeante sur le domaine de l'habitation Céron et donne à voir de façon assez complète la première vallée.

L'état de la route est cependant assez mauvais et l'embranchement reste très confidentiel.

Objectifs :

Mettre en valeur le carrefour pour indiquer la route de la Garanne et du Jardin des épices. Mettre en sécurité par des moyens simples.

Description :

- Mise en sécurité du virage (érosion de la falaise côté littoral) par des plantations d'arbustes ou de petits fruitiers type pomme cannelle, oranger amère ou autre, ou bien, mise en place d'une glissière...
- Plantation d'un arbre signal au centre du carrefour
- Réfection de la chaussée abîmée. Mise en place d'un plateau de béton signalant le carrefour.
- Réalisation d'espaces de croisements sur la route et une aire de retournement en haut

Maitrise d'ouvrage :

Conseil Général

Partenaires :

CCNM, Mairie de Le Prêcheur, DIREN, PNRM

Financements potentiels :

CG, CCNM

Echéance :

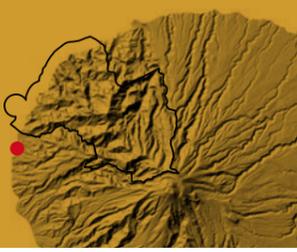
MT

Priorité :

1

THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.6 L'Anse Tamarins et sentier Cocoyer



▲ La matérialisation des places de stationnement et la mise en place d'un cheminement piéton le long de la route côté mer, reliant au carbet

Restoration du mobilier bois existant ►



État des lieux :

L'anse Tamarins est beaucoup moins fréquentée que l'Anse Céron toute proche et les aménagements y sont plus sommaires. Elle bénéficie en revanche de la présence d'un lieu de restauration et d'espaces de stationnement non matérialisés et d'un vaste sous-bois aménagé pour le pique-nique (tables-bancs).

Objectifs :

Il s'agit ici de rendre attractive cette anse délaissée afin de mieux équilibrer la fréquentation avec l'anse Céron. Sans créer de nouveaux stationnement, il s'agit de conforter les places existantes et identifier le départ du futur sentier pour le plateau Cocoyer, par des aménagements sommaires.

Description :

Parking et circulation

- Matérialisation des stationnements et de l'arrêt de la navette routière

- Création d'un cheminement piéton le long de la route reliant les deux anses et passant par le pont de la rivière Couleuvre
- Restauration et complément du mobilier existant dans le sous-bois

Espace de restauration

- Evacuation du container et réfection du carbet «Snack Boutique» plus en accord avec le site,
- Améliorer la qualité de l'accueil du public : remplacement du mobilier plastique et de la moquette verte par un aménagement bois (inspiré du mobilier bois existant)
- Elimination des panneaux publicitaires parasites et mise en place d'une réelle façade sur la route

Départ du sentier vers plateau Cocoyer

- Réfection du portail d'accès à la parcelle et ajout d'un portillon pour randonneurs
- Mise en place d'un panneau d'informations sur le sentier



▲ Réfection du carbet existant et élimination de la publicité parasite



◀ Elimination de la moquette et aménagement inspiré du mobilier bois existant

Maitrise d'ouvrage :

Mairie de Le Prêcheur, CCNM

Partenaires :

CG, DIREN, CL, ONF

Financements potentiels :

CG, CCNM

Echéance :

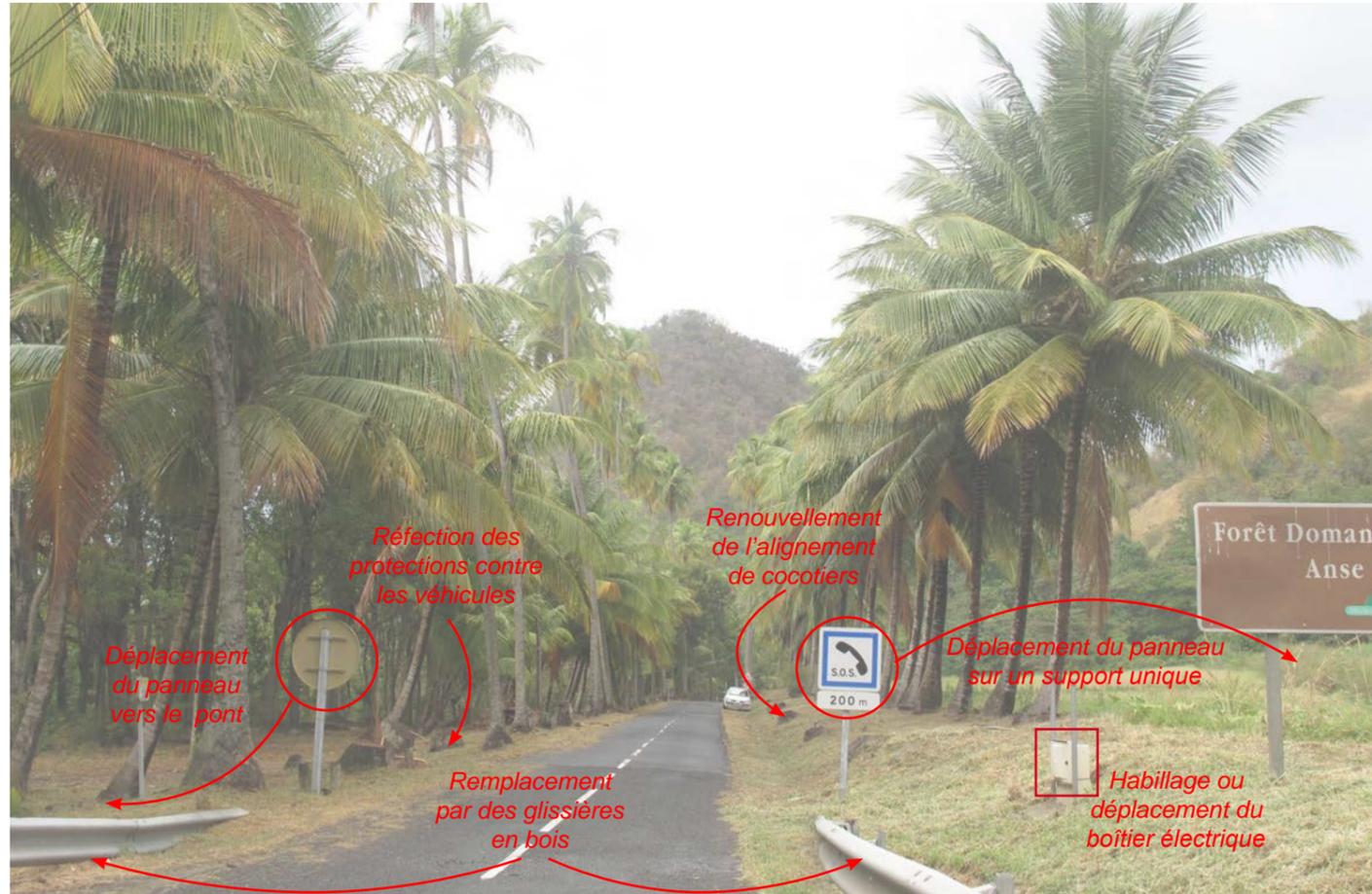
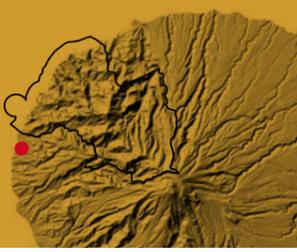


Priorité :



THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.7 l'Anse Céron



▲ L'entrée de l'Anse Céron est marquée par la présence des cocotiers et de la perspective sur le Morne Céron. L'ampleur de ce double alignement forme le franchissement de l'entrée sur le site classé, il doit donc être préservé, valorisé, et si besoin renouvelé.

État des lieux :

L'Anse Céron est un site remarquable du Nord Caraïbe, notamment par présence du double alignement de cocotiers et par le fait qu'il s'agisse de la dernière plage accessible directement depuis la route. Cette anse est très fréquentée, notamment les week-ends et les jours fériés. Elle a fait l'objet d'aménagements en 1995 par l'ONF, qui sont aujourd'hui très dégradés.

Objectifs :

Il s'agit de valoriser l'entrée et l'accès de l'Anse Céron, par la restauration des aménagements et des potentialités du site sans créer une nouvelle aire de stationnement.

Description :

- Maintien et renouvellement éventuel du double alignement de cocotiers
- Evacuation des épaves et débris
- Modification du mobilier à l'entrée (cf. photo)
- Réfection des ouvrages maçonnés en bord de route et le long des stationnements (murets, talus, mobilier et emmarchements)
- Réparation des sanitaires
- Plantation du mur de soutènement autour du parking du Samana (par exemple lierre pays - Ficus pumila)



▲ La présence de sanitaires participe à l'attrait du site. Leur maintien et restauration sont un atout à valoriser



Restoration des maçonneries et du mobilier bois



▲ Evacuation des épaves et entretien du sous bois



▲ Lierre pays recouvrant un mur de soutènement

Maitrise d'ouvrage :

ONF, CG

Partenaires :

DIREN, CCNM, Mairie du Prêcheur

Financements potentiels :

CG, CCNM

Echéance :

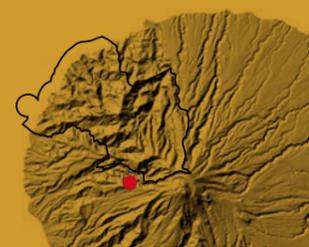


Priorité :



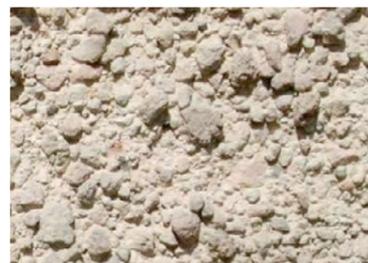
THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.8 Les sentiers d'approche sur le site - Le site d'observation de Grande Savane



▲ Exemple de mur en moellon d'andésite

Matériaux utilisables pour les revêtements souples et les maçonneries



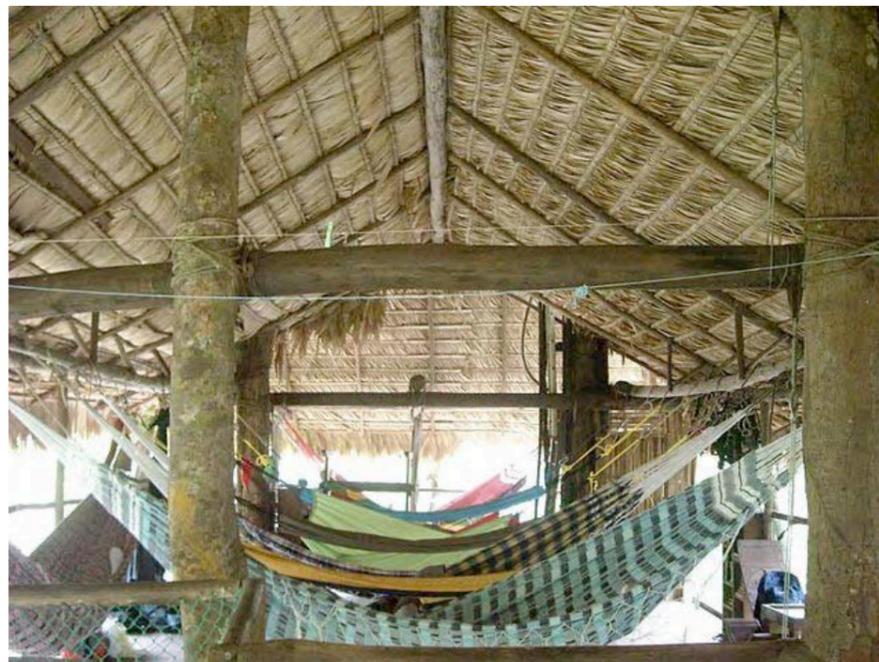
▲ Ponces de l'anse Turin



▲ Andésite de la Montagne Pelée



▲ Dacite des Pitons du Carbet



▲ Type de carbet en structure bois et couverture végétale (rondins bruts et chaumes de fibres végétales)

État des lieux :

Le site de Grande Savane est l'emplacement choisi pour développer un projet original et innovant, celui d'un observatoire de l'environnement, du climat, du volcan et du ciel tropical.

A partir de cette plate-forme s'agira en ce lieu d'observer aussi bien l'environnement proche que lointain. Outre l'observation des mouvements apparents des objets célestes, la Grande Savane offre la possibilité de repérer des édifices volcaniques et des éléments du couvert végétal caractéristiques du flanc ouest de la Pelée. Les présentations peuvent être structurées en fonction des données fournies par les éléments du paysage.

Ce site, remarquable de par sa localisation sur les hauteurs du Prêcheur, est aujourd'hui un espace de nature caractérisé par sa végétation de savane haute, piquetée d'arbres isolés, riche d'une diversité d'espèces animales et végétales. Cet espace exceptionnel par son caractère naturel, devra faire l'objet d'une attention toute particulière lors de son aménagement pour maintenir sa qualité originelle et son potentiel de contemplation.

Objectifs :

Dans le cadre de ce plan de gestion il s'agira d'aider et d'accompagner la mise en œuvre de ce projet porté par la CCNM, par du conseil sur l'aménagement architectural et paysager des espaces d'accueil. Une aide devra être faite sur les supports d'information du public en respectant le caractère naturel du site. Enfin il faudra favoriser des aménagements de type constructions légères et l'utilisation de matériaux rustiques et d'origine locale de préférence.

Description :

- Préservation maximale du site naturel par des implantations limitées à la partie basse du site et par le maintien de la trace existante (accès au sommet de la Montagne Pelée)
- D'une manière générale les matériaux employés devront provenir des ressources locales et évoquer les éléments naturels et des phénomènes constitutifs du site (roches, bois et végétaux).
- La mise en place d'un cheminement respectant la topographie du site et des tracés existants pour descendre jusqu'au bourg
- Des constructions légères devront s'intégrer au lieu, de type carbets en bois de provenance locale qui pourront abriter des supports d'informations par exemple.
- La mise en place d'une plate-forme d'observation du ciel tropical devra avoir une surface limitée, respectant la morphologie du relief et utilisant des matériaux locaux (roches volcaniques en pavage ou incrustation). Par exemple, il serait utile d'envisager de positionner l'aire d'atterrissage des hélicoptères sur cette plate-forme, pour éviter de multiples interventions.



▲ Forme circulaire à donner aux plates-formes d'observation.



▲ Référence, l'observatoire géologique de Cardada

Maitrise d'ouvrage :
CCNM

Partenaires :
Mairie du Prêcheur, CG, DIREN, ONF

Financements potentiels :
CG, CCNM

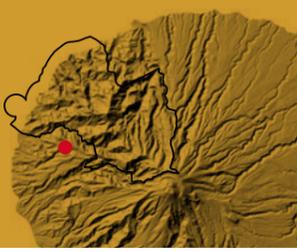
Cette action pourra être menée avec la contribution d'artistes locaux

Echéance : 

Priorité : 

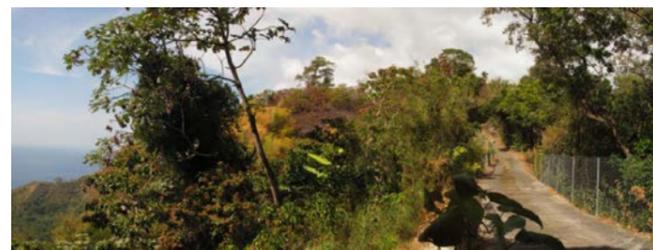
THEME : Les arrivées sur le site par Le Prêcheur

Action : 1.9 Les sentiers d'approche sur le site - La route de crête de la Garanne



Des gîtes panoramiques à créer avec une vue au coeur du site

Vue initiale ▲



▲ La route en belvédère, vue sur Céron, vue sur Belleville



▲ La vue panoramique sur anse Céron, vue sur une vallée complète, belvédère informations à installer



▲ Manguiers sur la route



Le point d'observation le long de la route ▲

État des lieux :

La route de crête qui monte à la Garanne depuis le carrefour de la Marry est un lieu tout à fait exceptionnel par la vue panoramique qu'elle offre aux regards.

C'est notamment depuis cette route que l'on a une vision complète de la vallée de l'anse Céron, et où on peut bien comprendre comment l'installation des premiers colons a modifié la forêt initiale qui a ensuite repris ses droits.

De l'autre côté de la route en belvédère, on aperçoit la vallée de l'anse Belleville.

La vue panoramique en bout de route donne à voir le coeur du site et des sommets qui ne sont pas accessibles à pied pour le promeneur habituel.

Cette route est cependant aujourd'hui en très mauvais état, voire dangereuse.

Objectifs :

La remise en état de la route et notamment des glissières de sécurité peut permettre d'aménager de très beaux belvédères et points d'observation sur le coeur du site.

Cette vue exceptionnelle peut aussi donner lieu à des aménagements privés (gîtes panoramiques par exemple) qui permettront de mettre en place des co-financements des aménagements sur la route en mesures compensatoires.

Description :

- Mise en sécurité de la route par la mise en place de glissières et de soutènements qui peuvent prendre la forme d'un belvédère panoramique au niveau de la vue sur l'anse Céron.
- Réaliser des espaces de croisement sur la route ainsi qu'une aire de retournement en haut.

- Aménagement d'un point d'observation panoramique sur la route au niveau de la vue sur les pitons et la Montagne Pelée. Ce point peut être l'occasion d'établir des partenariats avec des agriculteurs.
- Plantation de manguiers en renouvellement des existants et en complément le long de la route.
- Création de gîtes « panoramiques » sur le plateau en construction bioclimatique en lien avec les agriculteurs et axée sur le développement local.
- Ce projet de construction s'il est mis en place doit pouvoir permettre d'établir un co-financement des aménagements de la route. Cette participation pourrait être envisagée comme une mesure compensatoire à l'aménagement.

Maitrise d'ouvrage :

Mairie de Prêcheur, CCNM, privés

Partenaires :

CG, DIREN, ONF

Financements potentiels :

CG, CCNM, privés

Echéance :



Priorité :

